

*Communiqué de presse - Bobigny, le 7 octobre 2019*

## **Lancement d'un Budget Participatif « écolo » en Seine-Saint-Denis !**

**Le Département de Seine-Saint-Denis annonce le lancement de son premier budget participatif, alors que s'ouvrent ce jeudi 6 novembre à Paris les 4<sup>èmes</sup> rencontres nationales des Budgets Participatifs. Dédié aux enjeux écologiques, ce budget permettra aux citoyen.ne.s de Seine-Saint-Denis de faire émerger dans chaque canton des actions en faveur de l'environnement, financées par le Conseil Départemental.**

Alors qu'avait déjà été créée en 2018 une consultation citoyenne pour choisir les projets d'aménagement des parcs départementaux, le Département de Seine-Saint-Denis a décidé d'aller plus loin en lançant son tout premier budget participatif. Une initiative qui répond à un enjeu fort pour les collectivités locales de renouveler les formes de démocratie, en associant de manière plus concrète et régulière les citoyen.ne.s. Ce budget, entièrement consacré à la promotion de projets vertueux sur le plan écologique, permettra par ailleurs d'accentuer l'engagement du Département en la matière, alors même la préoccupation de la population à l'égard des enjeux environnementaux et des urgences climatiques est de plus en plus importante.

### **Quelles modalités ?**

Le Budget Participatif de la Seine Saint Denis sera doté d'une enveloppe de 100 000 euros par canton (21 cantons en Seine-Saint-Denis) et de 500 000 euros pour les projets à l'échelle départementale. Tou.te.s les habitant.e.s de Seine Saint Denis ayant 11 ans ou plus pourront participer, du dépôt de projet jusqu'à la phase de vote.

Chaque personne votant pourra choisir ses 3 projets préférés au sein de son canton d'habitation ainsi que 3 projets d'envergure départementale. Le nombre de projets primés par canton variera en fonction de leur coût, dans une enveloppe globale de 100 000 euros. Les projets proposés ne pouvant pas excéder 50 000 euros, au moins 2 projets seront mis en place dans chaque canton.

## Calendrier

- **Avril 2020** : Ouverture de la plateforme de dépôt des projets.
- Avril-mai-juin 2020 : Ateliers participatifs
- Juin-juillet-septembre 2020 : Instruction des projets
- **Octobre 2020** : Vote des habitant.e.s sur les projets éligibles par canton via une plateforme dédiée et dans des points de vote partout dans le département.
- **Fin octobre-début novembre 2020** : annonce des résultats et réalisation des projets

*« Je suis fier de lancer un Budget participatif en Seine-Saint-Denis. Dans le département le plus pauvre et le plus jeune de France, c'est un défi démocratique important. En incitant les habitant.e.s à déposer et à plébisciter des projets qui font la part belle à la transition écologique, c'est aussi la démonstration encore une fois que le Département de Seine-Saint-Denis a son mot à dire sur les grands enjeux d'avenir ! »* **Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis**

## Contact Presse

### Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) / 06 35 84 13 82